

**ORCHESTRES PERMANENTS**Motivation

Au cours des années, le nombre des musiciens employés dans des orchestres permanents a diminué, et cette observation s'applique à de nombreux pays. Cela est principalement dû à une politique de réduction des subventions. Si trouver une solution à ce problème incombe en premier lieu aux syndicats nationaux, un rôle plus actif de la FIM serait toutefois d'un grand secours en ce qui concerne cette question de politique culturelle. Il serait en outre appréciable que, à l'initiative de la FIM, les syndicats membres puissent mettre leurs expériences en commun.

Motion

Le 17<sup>ème</sup> Congrès de la FIM reconnaît l'importance des orchestres permanents pour le développement de la musique dans son ensemble. Le Congrès demande instamment au Comité exécutif de continuer à jouer un rôle actif et prendre de nouvelles initiatives pour la sauvegarde des orchestres permanents.